



"EN FRANCE, DIEU NE GOUVERNE PAS LA CITÉ"

PAR ÉLISABETH BADINTER

La philosophe, qui affiche son scepticisme lorsqu'elle entend Emmanuel Macron parler de "laïcité apaisée", appelle à rester fidèle à la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat. Ce texte fondateur de la République laïque est le garant de nos libertés individuelles.

Marianne : Au lendemain de l'attentat du 7 janvier 2015, 4 millions de Français ont défilé dans les rues, en revendiquant « Je suis Charlie ». Du jamais-vu... Trois ans après, que reste-t-il de l'esprit Charlie ?

Elisabeth Badinter : Je pense que certaines choses ont changé. Je vois de plus en plus d'hommes et de jeunes femmes d'origine musulmane participer au combat pour la laïcité. Ils prennent des risques, et en particulier les femmes qui s'expriment publiquement pour défendre les lois de la République. Je pense, parmi d'autres, à Lydia Guirous, à Djemila Benhabib, à Fawzia Zouari ou à Fatiha Boudjahlat, mais aussi à ces Iraniennes qui militaient au début pour Khomeyni, qu'on a forcées à porter le voile et qui se sont réfugiées en France. Elles voient ici le même processus se mettre en place et nous disent : « Réagissez, ce n'est pas un signe anodin, mais l'annonce d'un système redoutable qui est en marche. » Je pense à Chahdortt Djavann qui, la première, a écrit « Bas

les voiles ! » Avant 2015, les femmes se taisaient. C'est difficile de parler haut et fort, au risque constant d'être qualifiée de traître, voire menacée de mort sur les réseaux sociaux. Ce sont elles, les meilleurs porte-drapeau de la République. Ceux qui défendent une laïcité dite « ouverte » et « apaisée » nous accusent d'intolérance. Mais jamais je ne les entends soutenir les droits de ces femmes qui défendent la laïcité et qui veulent jouir des libertés chèrement acquises contre l'imperium religieux, comme la contraception, l'avortement ou le mariage pour tous.

Qu'est-ce qui vous lie indéfectiblement à Charlie ?

Ce qui me lie à Charlie, c'est que ce journal n'a pas été seulement le premier, mais le seul à défendre jusqu'au bout les caricatures de Mahomet des dessinateurs danois. Ce fut pour moi une bouffée d'oxygène : enfin un journal qui défendait sans concession le droit de critiquer les religions y compris l'islam, alors que les hommes politiques

restaient muets. On tuait des centaines de chrétiens au Pakistan, on attaquait des ambassades et Chirac a condamné Charlie. La caricature redevenait sacrilège et le blasphème, un crime. Oublié, le combat voltairien pour la liberté d'expression ! C'était le grand saut en arrière, plus de deux siècles auparavant. C'est pour cela que j'ai accepté de témoigner à leur procès. L'équipe de Charlie ne m'a jamais déçue.

Le 8 novembre 2017, Charlie a publié en une la caricature d'Edwy Plenel, aveuglé par sa moustache, illustrant sa complaisance à l'égard de l'islamiste Tariq Ramadan. Le patron de Mediapart a accusé, en retour, l'hebdo satirique de faire la « guerre aux musulmans ». Comment jugez-vous cette attaque ?

Je l'ai très mal prise. Ne pas défendre Charlie, surtout quand il est constamment menacé de mort, est, selon moi, un manque grave de solidarité et de lucidité. Edwy Plenel se veut avant tout l'avocat de la cause musulmane, qu'il peine à distinguer de l'islamisme politique. Mais, que je sache, aucun musulman n'a été blessé ou tué parce qu'il était musulman. En revanche, on a tué des journalistes parce que c'était des journalistes qui exprimaient leur liberté de pensée. >

"L'ÉQUIPE DE "CHARLIE" NE M'A JAMAIS DÉÇUE. ENFIN UN JOURNAL QUI DÉFEND SANS CONCESSION LE DROIT DE CRITIQUER LES RELIGIONS."

POLITIQUE

> Est-ce toujours aussi difficile aujourd'hui d'affirmer sa laïcité sans se faire taxer d'« islamophobie », comme cela vous arrive régulièrement ?

Ce sont toujours les mêmes qui crient à « l'islamophobie ». Je remarque toutefois une prise de conscience dans la société et une volonté de passer outre cette tentative de museler, par la culpabilisation, toute critique de l'islamisme militant. Regardez l'historien Georges Bensoussan : il est en quelque sorte la voix de ceux qui ne peuvent s'exprimer par crainte de représailles de leur hiérarchie. Des enseignants, des infirmières, des assistantes sociales ou des policiers témoignent dans son enquête *Une France soumise* (1) de leur inquiétude face à la montée de cet islamisme, du sexisme et de l'antisémitisme qui l'accompagne.

Vous vous montrez sans complaisance avec les politiques qui se méfient de ce sujet éruptif où il n'y a que des coups à prendre...

Surtout ne pas faire de vagues. Voilà la politique menée depuis vingt ans. Cette forme de lâcheté, à droite comme à gauche, est dangereuse. Car chaque fois qu'un gouvernement fait mine de ne pas voir une entorse à la laïcité, une nouvelle exigence surgit bientôt. Alors qu'il suffirait de dire non tout de suite. Mais dire non, c'est le début d'un conflit. Et les politiques ne veulent pas l'affronter. Quand j'entends le président Macron parler de « laïcité apaisée », je suis méfiante. Est-ce à dire que les tenants de la loi de 1905 sont des hystériques ? Devrait-on ouvrir grande la porte à toutes les demandes religieuses ? Parler de « laïcité apaisée » laisse à penser que chaque communauté fera comme elle l'entend, et non point comme notre loi commune le permet pour protéger les droits individuels des pressions communautaires.

A-t-on commis des erreurs dans la façon de défendre la laïcité ?

Sûrement. Et ces erreurs ont donné à beaucoup de Français musulmans le sentiment d'être agressés. On



SOUTIEN À CHARLIE HEBDO
Le 8 janvier 2015, à Paris, place de la République, au lendemain de l'attaque contre l'hebdomadaire satirique.

n'obtient rien par les condamnations brutales aux relents racistes. Les discours de l'extrême droite ont raidi une partie de cette communauté, et c'est une grande erreur. Ces personnes se sont senties attaquées et elles ont choisi une défense très identitaire, très communautaire, et malheureusement séparatiste : séparation des sexes, des « races », et pour finir des valeurs de la nation.

N'y a-t-il pas eu d'autres excès ?

Autre bêtise : ces élus qui veulent réintroduire les crèches dans les mairies alors que jusqu'ici on n'y installait que des arbres de Noël. Des crèches dans les mairies, c'est de la provocation ! Cela fait bêtement monter les enchères. On a aussi accepté, à tort, les menus halal ou caché dans certaines cantines scolaires alors qu'il suffisait de proposer deux menus au choix. La polémique sur le burkini a été l'occasion d'un nouveau raidissement. Cela n'en valait pas la peine, les empêcher de s'habiller comme elles veulent, ce n'est pas l'esprit de la loi de 1905.

Mais il est vrai que s'exhiber ainsi, peu après l'attentat de Nice, relevait d'un pied de nez aux familles des victimes.

Au fond, ce que vous revendiquez, c'est de coller ni plus ni moins à la loi de 1905 ?

Tout ce que je demande, c'est que peu à peu on y revienne. Et c'est déjà très difficile. Il faut le rappeler, chacun peut s'habiller comme il le désire dès lors qu'il ne montre pas ses parties intimes et ne dissimule pas son visage. Mis à part ces deux interdits dans l'espace public, chacun se promène comme il veut. Certains laïques rêvent de supprimer cette liberté. Pas moi. Autant à l'école, dans les hôpitaux et les administrations, le port de signes religieux doit être interdit, autant dans la rue il faut l'accepter. On peut le regretter, cela peut énerver, mais on doit rester fidèle le plus possible à la loi équilibrée de 1905. Je trouve pour ma part que les juifs ne devraient pas porter une kippa dans l'espace public, celle-là n'étant nécessaire que



christophe meunier / ap3

pour s'adresser à Dieu. Chez l'épicier, il est rare qu'on lui parle de Dieu... Pour autant, c'est aussi leur droit.

Vous regrettez que nous nous soyons trop éloignés de ce texte fondateur de 1905 ?

Nous ne sommes plus du tout dans les clous, et je peux vous donner de nombreux exemples. La liberté de conscience est extrêmement menacée. Pendant le ramadan, qui oserait encore dans certains quartiers aller déjeuner tranquillement ? La pensée critique qui accompagne toute réflexion et met à distance nos préjugés est aussi en danger. Descartes doit se retourner dans sa tombe ! L'école, depuis Condorcet, devait être un lieu de neutralité où les enfants

venaient acquérir des savoirs, quitte à remettre en question nombre de croyances. Dans certaines écoles, ce n'est plus possible, et je trouve cela très inquiétant. Les enfants viennent avec ce qu'ils entendent à la maison, mais ce qui a radicalement changé, c'est que la parole de l'imam ou de l'entourage l'emporte sur tout autre discours. La parole du professeur n'est plus écoutée. Elle est contestée. Que vaut la parole de l'enseignant mécréant contre celle de l'imam et de ses parents ? Que vaut la loi des hommes comparée à celle de Dieu ? Si, en classe, on ne peut plus parler d'égalité des sexes, de Darwin ou de la Shoah sans que les élèves protestent, cela me semble grave.

Le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, a annoncé la création dans chaque académie d'« unités laïcité » qui seront envoyées sur le terrain pour aider les professeurs en cas de conflit. C'est une bonne chose ?

Oui, bien sûr. Il faut écouter l'ancien chef d'établissement des quartiers nord de Marseille Bernard Ravet, qui dénonce dans *Principal de collège ou imam de la République* ? (2) l'intrusion du fanatisme. Ce qu'il raconte est éloquent. Chaque fois qu'il y avait un incident, une entorse à la laïcité dans son collège, il envoyait un fax au rectorat : « *Que dois-je faire ?* » Aucune réponse. Jamais. Et il n'est pas le seul. Combien de professeurs sont démunis et ignorent comment aborder ces questions conflictuelles ? Comment apaiser la situation ? A Marseille comme dans beaucoup d'établissements sensibles d'autres villes, ils laissent tomber des parties de programme. On ne parle plus de Darwin, on ne parle plus de la

Shoah, on ne parle plus de Spinoza. Quand au féminisme, n'en parlons même pas !

Jean-Michel Blanquer est l'un des rares, selon vous, à faire preuve de courage...

Le ministre a eu une très bonne réaction lors de l'affaire du syndicat SUD Education dans la Seine-Saint-Denis qui a organisé en décembre dernier deux ateliers en « non-mixité raciale », c'est-à-dire des stages réservés aux « non-Blancs ». Il a tout de suite dit non et porté plainte pour diffamation. Pour la première fois, je me suis dit : « *Tiens, l'Education nationale fait quelque chose...* » Il faut du courage pour se mettre à dos certains syndicats. A ce propos, je n'en ai pas entendu beaucoup protester contre cette initiative de leurs collègues.

Qu'est-ce qui vous met en colère ?

Ce qui me met en colère, c'est qu'on donne des gages aux plus bruyants et qu'on ne soutienne pas ceux qui sont justement dans les clous de la République. C'est le monde à l'envers. Regardez dans certaines mairies de la banlieue parisienne : nombre d'élus ont tendance à subventionner les associations les plus radicales avec le seul but d'être réélus. On donne moins volontiers aux bénévoles qui veulent, par exemple, envoyer des étudiants faire du soutien scolaire, des jeunes laïques qui mesurent le danger de laisser certains imams s'occuper des enfants. Pourtant, je ne crois pas le combat désespéré, car il est à l'avantage de tous. Vous voyez, je suis une pessimiste active, mais il faut sans cesse rappeler la loi qui nous unit et arrêter de se plier aux exigences des plus orthodoxes, voire des plus radicaux de toutes les religions. En France, Dieu ne gouverne pas la cité. Si on oublie cela, la République laïque est morte, et avec elle, nombre de nos libertés individuelles. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR PERRINE CHERCHÈVE ET MARIE HURET

(1) Albin Michel, janvier 2017.

(2) Kero, août 2017.

“À L'ÉCOLE, DANS LES ADMINISTRATIONS ET LES HÔPITAUX, LE PORT DE SIGNES RELIGIEUX DOIT ÊTRE INTERDIT. DANS LA RUE, IL FAUT L'ACCEPTER.”